

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du mardi 09 juin 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 8

L'an deux mille vingt-trois le neuf juin à 19 heures 15

Présents : 7

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Votants : 8

Etaient présents : Laurent MASSON, Valentin TRESY, Roger BRUN, Sonia FAGOT,

Pour : 0

Isabelle LELIARD, Dominique MONNIER, Pierre MIDOL.

Contre : 0

Abstention : 0

Absents : Catherine GAUBERT (procuration à Laurent MASSON)

Date de convocation : 31/05/2023

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

Date d'affichage : 31/05/2023

OBJ.

DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET SUPPLÉANTS POUR L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale, M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs et Mesdames BRUN Roger, MIDOL Pierre, TRESY Valentin, MONNIER Dominique. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués

La candidature enregistrée : MASSON Laurent

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :-nombre de bulletins : 8

-bulletins blanc ou nuls : 0

-suffrages exprimés : 8

-majorité absolue : 5

-Ont obtenu :

-M. MASSON Laurent : 8

Ayant obtenue la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées : LELIARD Isabelle
 FAGOT Sonia
 TRESY Valentin

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants : -nombre de bulletins : 8

-bulletins blanc ou nuls : 0

-suffrages exprimés : 8

-majorité absolue : 5

-Ont obtenu :

-Mme LELIARD Isabelle : 8

-Mme FAGOT Sonia : 8

-M. TRESY Valentin : 8

Ayant obtenue la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Chausseenans,

Le Maire, MASSON Laurent



La Secrétaire de séance, Isabelle LELIARD

